

Le Bonhomme, le 3 octobre 2018

Objet : Enquête publique du SCOT – Observation du Syndicat Mixte

Michael BARTHELME  
Directeur du Syndicat Mixte  
pour l'Aménagement du Site  
du Lac Blanc

Maison d'Accueil du Lac Blanc  
Lac Blanc 1200  
68650 – Le Bonhomme  
Tél. +33 (0) 389 717 273  
Port. +33 (0) 623 572 795  
michael@lac-blanc.com

Siège : Syndicat Mixte pour  
l'Aménagement du Site du Lac Blanc  
31 rue du Geisbourg  
68240 KAYSERSBERG

Monsieur le Président

Le projet de SCOT arrêté ne prévoit pas de création d'unité touristique nouvelle structurante à la Station du Lac Blanc. Cependant, le Document d'orientation et d'objectifs (page 37) prévoit que les nouveaux projets d'équipements d'accueil, d'hébergement et d'activités de la Station du Lac Blanc ont vocation à s'implanter au sein des îlots d'urbanisation tels que définis cartographiquement au DOO.

Nous estimons que ces îlots sont trop limitatifs au regard des projets qui seront susceptible d'être mis en œuvre prochainement afin d'améliorer l'attractivité et les conditions d'accueil du site.

La définition d'un zonage d'urbanisation n'est pas du ressort du SCOT mais du plan local d'urbanisme. De la même manière, il appartient au PLU de définir la localisation, la nature et la capacité globale d'accueil et d'équipement des éventuelles unités touristiques nouvelles locales que pourraient constituer les nouveaux projets d'équipements d'accueil, d'hébergement et d'activités touristiques situés dans le périmètre de la Station du Lac Blanc.

Nous demandons ainsi la suppression des îlots d'urbanisation actuellement définis au projet de SCOT arrêté et la réécriture de cette prescription que nous jugeons non réglementaire et non pertinente pour le développement du site du Lac Blanc.

Par ailleurs, il nous semble plus adéquate de laisser le PLUI intercommunal définir la localisation et les conditions d'aménagements des activités et infrastructures nécessaires au fonctionnement du site du Lac Blanc.

En vous remerciant à l'avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Le Président,

Guy JACQUEY